



UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

COLLÈGE STEE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES
POUR L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

CAMPUS D'ANGLET



Taxe d'apprentissage

INVESTISSEZ DANS

LA FORMATION

de vos futurs collaborateurs

Code UAI : 0642050F

Quelques chiffres sur le collège STEE d'Anglet



640
Étudiants

12
en formation
continue

69
en alternance



3
Parcours
de Licences

3
Licences
professionnelles

7
Parcours
de Masters



182
Stages par an

L'an dernier, le solde de la taxe d'apprentissage qui nous a été attribué par les entreprises nous a permis d'acquérir du matériel pédagogique comme des licences de logiciels et des équipements expérimentaux pour les travaux pratiques.

En choisissant d'attribuer tout ou partie de votre solde aux formations du collège STEE de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, vous nous permettez :

- d'accroître la qualité de nos formations à visée professionnelle,
- de valoriser les filières à vocation professionnelle répondant à vos besoins,
- de faciliter l'insertion professionnelle de nos étudiants,
- d'ouvrir les portes du monde professionnel à nos étudiants,
- d'investir dans des équipements en adéquation avec les besoins des entreprises.

Logiciels performants
en phase avec les
besoins des entreprises



Équipements techniques
de haute technologie

Postes informatiques
de pointe



Travaux pratiques
sur le terrain

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Nos formations

habilitées à recevoir le solde de la taxe d'apprentissage

Licences

- **Informatique**
- **Physique, Chimie**
 - Parcours Physique-Chimie (PC)
- **Sciences de la Vie (SDV)**
 - Parcours Biologie des Organismes

Licences professionnelles

- **Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement**
 - Parcours Aménagement et Gestion des Ressources en eau (AGReau)
 - Parcours Biologie Appliquée aux Ecosystèmes Exploités (BAEE)
- **Bio-Industries et Biotechnologies**
 - Parcours Aquaculture, Aquaponie, Aquariologie, Micro-algues, Élevages, Ressources (AUQUA3MER)

Masters

- **Génie industriel**
 - Parcours Éco-ingénierie
- **Informatique**
 - Parcours Systèmes Informatiques pour le Génie de la Logistique Industrielle et des Services (SIGLIS)
 - Parcours Industry 4.0
- **Sciences de l'Eau**
 - Parcours Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques (DynEA)
 - Parcours Qualité des Milieux Aquatiques (QuaMA)
 - Parcours Evolutionary Ecology in Aquatic Environments (parcours international)
 - Parcours Erasmus Mundus - Environmental Contamination and Toxicology

Attribuez votre solde de la taxe d'apprentissage au collège STEE Anglet

Code UAI : 0642050F

Depuis 2023, le solde de la taxe d'apprentissage est collecté via la DSN d'avril par l'Urssaf ou la MSA, puis reversé à la Caisse des dépôts.

Pour l'attribuer aux établissements ou aux formations habilités, vous devez vous connecter à la plateforme SOLTÉA :



<https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public>

- 1 Connectez-vous à la plateforme avec vos identifiants Net-Entreprises.
- 2 Recherchez le collège STEE d'Anglet via son nom ou son **code UAI : 0642050F**.
- 3 Cliquez sur le bouton "Voir la fiche". Dans "Répartition de mon solde", sélectionnez l'établissement ou les formations de votre choix. Enregistrez.
- 4 Accédez à la synthèse pour affecter tout ou partie de votre solde.

1^{ère} période de répartition 2026



Ouverture
de la campagne



Clôture
de la campagne



1^{er} virement
des fonds répartis

2^{ème} période de répartition 2026



Ouverture
de la campagne



Clôture
de la campagne



2^{ème} virement
des fonds répartis

Contact

Collège STEE - Université de Pau et des Pays de l'Adour
Allée du Parc Montaury - 64600 Anglet

Assistance à la direction : taxe-apprentissage-stee@univ-pau.fr

Plus d'infos : <https://college-stee.univ-pau.fr>